



Commune de Servion

Municipalité

Préavis no 03-2016

3^{ème} partie

Rapport de gestion 2015

Servion, le 6 mai 2016



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion 2015 pour la Commune de Servion.

1. Administration générale

1.1 Autorités – Administration générale

Suite aux élections complémentaires du 8 mars (*élection d'un nouveau municipal*) et du 14 juin 2015 (*élection du Syndic*), la répartition des dicastères en 2015 s'est présentée de la manière suivante :

Législature 2012-2016 du 1^{er} janvier au 30 juin 2015		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale Finances Informatique - Télé-réseau Affaires juridiques	Gilbert Cuttelod Syndic	Cédric Matthey Vice-Syndic
Instruction publique Affaires sociales	Yves Boand	Monique Ries
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries	René Padrun
Aménagement du territoire Constructions - Mobilité Routes - Police	Cédric Matthey Vice-Syndic	Gilbert Cuttelod Syndic
Forêts – STEP - Collecteurs Défense incendie – PC Service des eaux	René Padrun	Yves Boand

Législature 2012-2016 du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale Finances - Police Mobilité - Informatique Affaires juridiques	Cédric Matthey, Syndic	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>
Instruction publique Affaires sociales Routes – Eclairage public	Yves Boand	Monique Ries
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries	Christophe Chaillet
Aménagement du territoire Constructions Télé réseau	Christophe Chaillet	Cédric Matthey Syndic
Forêts – STEP - Collecteurs Défense incendie – PC Service des eaux	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>	Yves Boand

La Municipalité a soumis 12 préavis municipaux au Conseil communal et a tenu 40 séances de Municipalité, le lundi soir à 18 heures 30. Le nombre d'objets traités est différent selon les séances. Pour exemple, 46 points ont été portés à l'ordre du jour de la séance du lundi 22 juin 2015 et seulement 27 à celui de la séance du 11 mai 2015.

Comme à l'accoutumée, les membres de la Municipalité ont, durant cette année 2015, représenté la Commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou de manifestations qui ont eu lieu dans le district de Lavaux-Oron ou en dehors de celui-ci.

Cette démarche reflète une volonté de participer activement dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre l'avis de notre Commune. C'est aussi bien entendu une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales de plus en plus nombreuses.

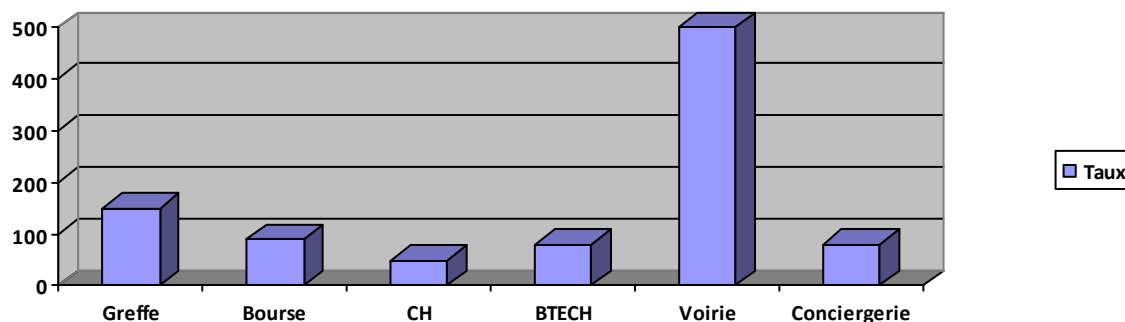
1.2 Personnel communal

L'effectif de notre personnel est resté inchangé en 2015. Il s'est composé de la manière suivante :

Noms	Fonctions	Taux d'occupation
Isabelle Lucas Sauterel	Responsable du bureau technique	80%
Burri-Monney Claudine	Secrétaire municipale	100%
Laure Oberson	Secrétaire municipale adjointe	50 %
Dutoit Patricia	Boursière	40%
Anne-Marie Matthey	Boursière adjointe	50%
Dufey Anne-May	Contrôle des habitants	50%
Alves Carlos	Responsable des bâtiments	100%
Chapuis Raphaël	Responsable de l'assainissement	100%
Ramoni Fabrice	Employé communal	100%
Rodrigues Lopes David	Employé communal	100%
Weber Thierry	Employé communal	100%
Augsburger Hugnette	Concierge	30%
Ferreira Cécilia	Concierge	50%

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps :

- 1.50 EPT pour le greffe municipal
- 0.90 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.80 EPT pour le bureau technique (BTECH)
- 5.00 EPT pour le service de la voirie
- 0.80 EPT pour le service de conciergerie



En octobre 2015, la famille de Madame Oberson s'est agrandie avec l'arrivée d'une petite Olivia. Notre secrétaire adjointe s'est donc retrouvée en congé maternité depuis la fin septembre. Pour la remplacer et afin de ne pas surcharger le greffe municipal, la Municipalité a décidé d'engager une secrétaire intérimaire.

Développement du personnel – formation continue

Le développement du personnel et la formation continue font partie des objectifs de la Municipalité qui est à l'écoute des besoins de ses collaboratrices et collaborateurs. En 2015, six personnes, dont cinq au sein de l'Administration communale, ont suivi au moins un cours en lien direct avec leur travail et leur fonction.

1.3 Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2015, la Municipalité a présenté 12 préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2015 :**
Défrichement définitif de 16'260 m2 situés sur la parcelle n° 308 avec plan de reboisement, modification du PGA relatif à l'extension de la zone Zoo et pérennisation de la zone intermédiaire en SDA de la parcelle n° 352.
- **Préavis n° 02/2015 :**
Agrandissement de la déchetterie de Servion comprenant la création d'un couvert et l'extension de la zone bétonnée avec demande d'autorisation d'emprunter Fr. 96'301.35.
- **Préavis n° 03/2015 :**
Réfection de la route RC 637d avec renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement et marquage, rénovation des canalisations des eaux claires, prolongation du trottoir du quartier Es Bioles aux Cullayes avec demande d'autorisation d'emprunter Fr. 583'000.-.
- **Préavis n° 04/2015 :**
Comptes et rapport de gestion 2014.
- **Préavis n° 05/2015 :**
Participation aux charges d'exploitation du nouveau centre sportif de Malley et participation au capital-actions du Centre intercommunal glace de Malley SA.
- **Préavis n° 06/2015 :**
Achat d'un tracteur avec demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 79'000.-.

- **Préavis n° 07/2015 :**
Réfection des canalisations des EU et EC du quartier du Praz du Perey à Servion avec demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 930'000.-.
- **Préavis n° 08/2015 :**
Vente de quatre parcelles communales.
- **Préavis n° 09/2015 :**
Nouveau règlement du Conseil communal.
- **Préavis n° 10/2015 :**
Réfection de l'annexe située sur la parcelle communale n° 33 à Servion par la construction de deux garages avec demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 90'000.-.
- **Préavis n° 11/2015 :**
Nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.
- **Préavis n° 12/2015 :**
Budget 2016.

Il est à relever que chacun de ces préavis a fait l'objet de rapports circonstanciés par les commissions compétentes. Ces 12 préavis ont été acceptés.

1.4 Intérêts généraux

Fêtes villageoises

L'année 2015 a été festive dans notre Commune

Tout d'abord, sous un soleil radieux, une grande manifestation s'est déroulée aux Cullayes du 25 juin au 5 juillet. L'Abbaye « Les Patriotes du Jorat » a réuni petits et grands durant toute une semaine lors de laquelle différentes manifestations ont été organisées comme un tournoi de volley, un tir à la corde, des tournois de tirs, un concours de levée de danses, une soirée villageoise, une démonstration de trial, un concert, plusieurs soirées dansantes, etc.

Profitant des infrastructures en place, la Direction des Ecoles de Mézières a choisi d'organiser en 2015 aux Cullayes, le jeudi 2 juillet, la « Fête des écoles » qui a pour coutume de clôturer l'année scolaire. Après un magnifique cortège riche en couleurs, parents et enfants se sont retrouvés au centre du village pour un rafraîchissement et un ravitaillement bien mérités et pour la « boum des enfants ».

Le Comité des fêtes de la commune, présidé par Monsieur Jean-Daniel Burnier, constitué de 9 bénévoles (*4 habitant Les Cullayes et 5 Servion*), en collaboration avec la Municipalité, ont durant l'année écoulée, organisé plusieurs manifestations pour le plaisir de chacun, fêtes qui, comme à l'accoutumée, ont remporté un très grand succès.

Pour rappel, ont été organisées les fêtes suivantes :

- **Le 1^{er} août : La Fête nationale** qui s'est déroulée cette année à Servion. Les conditions météorologiques ne nous ayant pas permis de profiter de la vue imprenable offerte sur le site habituel, situé sur les hauts du village, toutes et tous se sont retrouvés à l'abri au local de la voirie. Une ambiance fort sympathique était heureusement de la partie et les grillades ont fait l'unanimité tout comme le magnifique feu d'artifice.
- **Les 21 et 22 août : La Fête de la Rentrée** lors de laquelle « L'Ouest américain s'est invité aux Cullayes » avec une matinée réservée aux enfants qui ont pu, grâce à Monsieur Christian Gaus, membre du comité des fêtes mais aussi fan de la nature et de sa faune, découvrir la vie de l'étang du Parimbot et du ruisseau.

La Fête de la rentrée, c'est aussi la fête des enfants



- **Les 2 et 3 octobre, La Fête du vin cuit et des saveurs du monde.**

Trois familles domiciliées dans la Commune nous ont fait découvrir les spécialités culinaires de leurs pays d'origine, le Kosovo, la Finlande et la Tunisie.

Cette fête qui depuis plus de 10 ans remporte un franc succès est née d'une volonté municipale d'intégrer notre population étrangère en lui permettant de se faire connaître personnellement mais aussi culturellement et culinairement. Le pari est largement gagné.

- **Le 12 décembre, Le Marché artisanal et la vente des sapins de Noël aux habitants de la Commune.**

L'occasion pour chacune et chacun de déguster un délicieux vin chaud servi par les Municipaux, de partager un moment convivial et chaleureux, de découvrir les artisans de la Commune et des environs et pour les enfants de transmettre leurs souhaits au Père Noël.



Le succès remporté par ces différentes manifestations sympathiques, chaleureuses, gustatives et rassembleuses conforte la Municipalité à soutenir et à maintenir dans la mesure du possible deux rencontres par année et par village.

Il n'est toutefois pas improbable qu'en 2016, la Fête de la rentrée, fixée un peu trop près de la Fête du vin cuit et des saveurs du monde et qui, en soirée n'a pas rencontré le succès escompté, soit remplacée par une autre manifestation.

Journée des Seniors

La journée des Seniors s'est déroulée le samedi 5 décembre à Servion à la Grange à Pont où nos aînés ont pu apprécier une partie humoristique animée par Jacques Mooser, artistique conduite avec talent par Sébastien Chaillet et son neveu Julien Chaillet, tous deux virtuoses dans l'art des claquettes et enfin culturelle, pour ne pas dire historique, grâce à un magnifique film de Samuel Monachon, domicilié aux Cullayes, Senior lui aussi mais avant tout cinéaste et photographe animalier connu bien au-delà des frontières communales (*plusieurs de ces films ont été diffusés par la TSR*).

Après l'apéritif, un délicieux repas (*concocté avec soin par Françoise et Marie-Antoinette Pasche et leur équipe*) a été servi lors duquel une loterie a permis à chacune et à chacun de rentrer dans son foyer avec un souvenir de cette journée.



Jubilaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre six nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale venue apporter les vœux des autorités communales et une petite attention. En 2015, nous n'avons fêté aucun centenaire à Servion.

Relevons que dans nos deux villages vivent 21 personnes (*14 dames et 7 messieurs*) de plus de 90 ans. 10 se trouvent à la Fondation du Signal aux Cullayes, en EMS ou dans les appartements protégés et les 11 autres ont la chance de vivre dans leur propre logement.

1.4 Elections et votations

Durant l'année 2015, les citoyennes et citoyens de Servion ont été appelés aux urnes à quatre reprises, le 8 mars pour des scrutins fédéraux et une élection complémentaire à la Municipalité, le 14 juin pour des scrutins fédéraux (*le Syndic a été élu tacitement*), le 18 octobre pour des scrutins fédéraux et les élections au Conseil national et au Conseil des Etats (1^{er} tour) et le 8 novembre pour les élections au Conseil des Etats (2^{ème} tour).

Lors de ces différents scrutins, le taux de participation a oscillé entre 37.74% pour le plus bas et 50.16% pour le plus haut.

Jusqu'à la clôture du rôle le vendredi précédant le scrutin, les votes sont contrôlés, retournés si une erreur est constatée puis enregistrés par le greffe municipal. Un procès-verbal est ensuite remis au bureau de vote qui depuis cette étape prend les choses en main et enregistre les résultats qui seront transmis aux instances cantonales compétentes.

1.5 Référendums – initiatives – attestation de la qualité des électeurs

Les communes ont pour mission d'attester la qualité d'électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. Dans notre Commune cette tâche est confiée au service communal de la population. Durant l'année 2015, sur 181 signatures à identifier et à attester, seules 159 répondaient aux exigences et critères requis.

En 2015, la Commune s'est dotée d'un logiciel qui rend le contrôle plus précis et qui, surtout, évite tout risque de doublons.

1.6 Naturalisations

En 2015, quinze dossiers de demande de naturalisation ont été déposés et traités par la Municipalité. Six demandes ont été déposées par des habitants des Cullayes et neuf par des habitants de Servion, tous viennent d'horizons différents mais principalement d'Europe. Pour chacun, la Municipalité a déposé un préavis positif. Ces dossiers sont actuellement en cours de traitement auprès des services cantonaux et fédéraux compétents.

Six citoyennes et citoyens habitant la Commune ont acquis la naturalisation suisse en 2015 dont quatre par mariage (*naturalisation facilitée fédérale*).

En plus des dossiers cités plus haut, dix demandes d'enregistrement de données d'état civil ont été traitées. La plupart aboutiront sur les auditions citées plus haut lors des premiers mois de l'année 2016.

Ces chiffres démontrent un attrait de plus en plus marqué pour la citoyenneté suisse. La nouvelle loi, plus restrictive notamment au niveau des connaissances linguistiques, a probablement incité un certain nombre d'étrangers à déposer une demande avant son entrée en vigueur prévue au printemps 2017.

Actuellement, le traitement des dossiers de demande de naturalisation ordinaire se fait en trois étapes. En préambule, le requérant dépose une demande d'enregistrement d'état civil auprès du secrétariat communal. Cette démarche a pour but la vérification des données de la personne et son enregistrement dans la base de données fédérale INFOSTAR. A réception de la confirmation de ses données, le requérant est ensuite reçu par la Secrétaire communale et un membre de la Municipalité pour la rédaction du « rapport d'enquête » (*par le passé ce travail était confié à la gendarmerie vaudoise*). Il s'agit d'un rapport technique, dont l'audition dure environ 1 heure 30 qui relate principalement le parcours de vie et professionnel de la personne, sa capacité financière, sa situation de famille, etc. Enfin, le requérant est reçu par la Municipalité qui, afin de pouvoir octroyer la bourgeoisie de la Commune, va devoir se déterminer sur son intégration et sur ses connaissances générales, civiques, politiques, historiques, géographiques de la Commune, du Canton et du Pays. Un procès-verbal de cette audition fera partie du dossier qui sera ensuite transmis aux services cantonaux puis fédéraux compétents.

Une procédure ordinaire, depuis le dépôt de la demande jusqu'à la prestation de serment devant le Conseil d'Etat, dure environ 2 ans ½.

Pour le requérant, demander la naturalisation suisse est une démarche, certes peu onéreuse (*il faut compter en moyenne environ Fr. 1'000.- par personne, Confédération, Canton et Commune compris*) mais qui demande de la patience et avant tout une intégration réelle et des connaissances avérées.

Conditions de séjour et tarifs demandés dans notre Commune :

➤ **Trois ans au moins de résidence dans la Commune.**

➤ **Tarifs appliqués dans notre Commune :**

Naturalisations ordinaires :

- Dossier individuel sans enquête de police : Fr. 200.-
- Dossier individuel avec enquête et rapport de police : Fr. 300.-
- Rapport de police individuel sans audition de Municipalité : Fr. 100.-
- Dossier famille et/ou couples sans enquête de police : Fr. 250.-
- Dossier famille et/ou couples avec enquête de police : Fr. 400.-
- Rapport de police pour familles et/ou couples, sans audition de la Municipalité : Fr. 150.-

Naturalisations facilitées (jeunes de la 2^{ème} génération et nés en Suisse) :

- Dossier individuel sans enquête de police : Fr. 100.-
- Dossier individuel avec enquête de police : Fr. 200.-
- Dossier famille et/ou couples sans enquête de police : Fr. 200.-
- Dossier famille et/ou couples avec enquête de police : Fr. 350.-

Naturalisation vaudoise facilitée des Confédérés : Fr. 100.-/personne

Réintégration naturalisation vaudoise : Fr. 100.-/personne

1.7 Quelques chiffres concernant le secrétariat communal

En 2015, ce n'est pas moins de 842 courriers qui ont été signés par la Municipalité et 2'405 courriels qui ont été envoyés par le greffe municipal ceci sans compter les autorisations telles que les permis de construire et les permis d'habiter, les permis temporaires de débit de boissons et les autorisations de manifestations, les préavis, etc. Les autres services tels que le bureau technique communal, la bourse et le service de la population ne sont pas inclus dans ces chiffres.

1.8 Inspection préfectorale

Une fois par année, la Préfecture visite les Communes du District et procède à un contrôle de la gestion et des différents registres tenus. Cette visite se clôture en général par un repas où la discussion se poursuit d'une manière plus conviviale.

Notre Préfet, Monsieur Jean-François Croset, ayant quitté son poste pour se consacrer à une autre fonction cantonale, Monsieur Marc-Etienne Piot, qui a été Préfet du District d'Echallens de 1995 à 2007 et du District du Gros-de-Vaud de 2008 à 2013, a été nommé Préfet ad intérim et son emploi du temps ne lui a malheureusement pas permis de visiter les communes du District durant l'année 2015.

1.9 Nouveaux règlements communaux adoptés en 2015

- **Le Règlement du Conseil communal**, adopté par le Conseil communal le 28 septembre 2015 et approuvé par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité le 11 décembre 2015, avec une mise en vigueur le 11 décembre 2015.
- **Le Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux**, adopté par le Conseil communal le 4 décembre 2015 et approuvé par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement le 25 janvier 2016 avec une mise en vigueur prévue le 1er janvier 2016.

Le futur Règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire est entré dans sa phase étude en 2015.

1.10 Archives communales

Les archives communales se trouvent sous la responsabilité du Syndic.

Le travail principal est de tenir à jour et de compléter les inventaires, de classer les documents, d'opérer un tri et l'épuration des dossiers en fonction des directives des archives cantonales. Il s'agit donc d'un travail méticuleux et précis demandant beaucoup de temps et de la méthode.

Si les connaissances en la matière ne font certes pas défaut, le temps malheureusement manque trop souvent et la gestion des archives est et a été un peu laissée de côté. Considérant que le traitement des archives n'est en soi pas urgent, l'administration a tendance à les reporter à demain, en espérant avoir davantage de temps et elles s'entassent.

La Municipalité a dès lors décidé de confier la mise à jour des archives communales jusqu'à la fusion au 1^{er} janvier 2012 à Madame Yolande Hegi, Secrétaire communale à la retraite, dont les connaissances en matière de gestion communale sont un atout certain pour ce travail.

1.11 Information à la population – site communal

En 2015, 12 « tous ménages » d'informations diverses ont été envoyés aux habitants des deux villages. Ces tous ménages sont à chaque fois insérés sur le site communal.

Le site communal est régulièrement mis à jour, sa gestion est confiée à notre secrétaire adjointe, Madame Laure Oberson.

Les informations importantes tout comme les mises à l'enquête, des décisions du Conseil communal, etc. sont affichées aux deux piliers publics (Servion et Les Cullayes) et dans certains cas, également dans les deux déchetteries.

1.12 Transports



Les différentes lignes desservant notre Commune remportent un succès toujours grandissant auprès de notre population ce dont la Municipalité ne peut que se réjouir.

En effet, les lignes 75 et 85 de CarPostal ainsi que la ligne 65 des Transports Publics lausannois ont connu un développement de près de 2%, ce qui est très réjouissant.

Une nouveauté en 2015, la ligne 75 de CarPostal a été dotée de trois services complémentaires en soirée avec un terminus dans le village des Cullayes.

Afin que l'arrêt de bus situé en face de la salle communale soit desservi, la Municipalité a dû autoriser le circuit par Chemin du 700^{ème}.

Le trafic des transports publics associé au transit et au trafic routier du Chemin de la Scierie à Servion fait partie des préoccupations de la Municipalité. Comme vous avez certainement pu le constater, le croisement entre véhicules lourds est très difficile sur cet accès voire parfois impossible notamment en hiver lorsque la chaussée est enneigée.

Sur ce chemin, on compte environ huitante passages de bus chaque jour ouvrable, ce qui est énorme et on peut aisément comprendre que les habitants « saturent ».

Depuis 2014, la Municipalité est en pourparlers avec les différents Services de la mobilité, de CarPostal et des TI, pour étudier la déviation d'une partie des bus sur la Route des Cullayes. La procédure est longue et fastidieuse. La Municipalité compte sur la déviation qui sera mise en place lors des travaux de construction du trottoir, au printemps 2016, pour convaincre les Directions de ces services de la faisabilité de sa requête.



2. Finances

2.1 Taux d'imposition

Le coefficient d'impôt de notre Commune est à 69 % du taux de base cantonal (69 % également en 2014).

2.2 Classes de revenus imposables

Pour l'année 2014 (*les chiffres 2015 ne sont pas encore connus*), la répartition de la masse fiscale de notre commune se présente de la manière suivante:

Revenu imposable	Contribuables 2013	Contribuables 2014
à Fr. 0.-	305	321
de Fr. 100.- à Fr. 10'000.-	96	93
de Fr. 10'100.- à Fr. 25'000.-	84	99
de Fr. 25'100.- à Fr. 50'000.-	145	147
de Fr. 50'100.- à Fr. 100'000.-	310	293
de Fr. 100'100.- à Fr. 200'000.-	152	154
dès Fr. 200'100.-	20	22

En 2014 (*le chiffre de 2015 n'étant pas encore connu*), le revenu imposable total des 1'129 contribuables de la Commune s'est élevé à **Fr. 55'210'400.00** (Fr. 63'760'900.00 en 2012 et Fr. 56'321'00.00 en 2013), étant précisé que 321 contribuables (28 %) déclarent un revenu imposable égal à zéro franc.

2.3 Résultats de l'exercice 2015

2015 est le quatrième exercice de la nouvelle Commune fusionnée de Servion.

Le détail des comptes 2015 et les commentaires s'y rapportant se trouvent sur la partie une de ce préavis.

2.4 Révision de la comptabilité

Les comptes ont été révisés le 22 mars 2016 par M. Pierre Busset qui remplit les exigences légales d'indépendance et de qualification au sens de l'article 35c, alinéa 2, du Règlement sur la comptabilité des communes.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession. Le réviseur a conclu que les comptes sont correctement tenus et avec exactitude. Son rapport complet est joint aux comptes remis aux Conseillers communaux en annexe au présent rapport.

2.5 Plafond d'emprunts

Pour la commune de Servion, le plafond d'emprunt fixé par le Conseil communal pour la législature 2012 à 2016 s'élève à **Fr. 13'500'000.00**.

Au 31 décembre 2015, il était utilisé à concurrence de **Fr. 9'427'655.00**.

2.6 Plafond de cautionnement

Le plafond de cautionnement fixé par le Conseil communal pour la législature 2012 à 2016 s'élève à **Fr. 1'400'000.00**.

2.7 Engagements financiers

Les contributions annuelles aux associations intercommunales de droit public et aux associations (selon l'art. 60 ss CC) dont la Commune de Servion est membre au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

Associations	Contributions communales 2015
ASIJ	Fr. 846'000.00
APERO	Fr. 145'761.00
ARCOS – AVASAD - APROMAD	Fr. 158'208.70
Association intercommunale SFE	Fr. 0.00
Lausanne Région	Fr. 13'913.55
ORPCi	Fr. 40'603.50
Paroisse catholique et Paroisse protestante	Fr. 28'301.05
RAS	Fr. 28'120.00
SDIS	Fr. 50'848.80
Groupement forestier	Fr. 2'755.45
Déchets carnés	Fr. 0.00

(Cette liste n'est pas exhaustive mais mentionne les principales associations). Les comptes 2015 de la plupart des associations n'ont pas encore été acceptés.

3. Domaines et bâtiments

3.1 Forêts

Suite à la récente fusion des groupements de la Haute-Broye et de Jorat-Moudon en une seule entité sous le nom de Groupement Broye-Jorat, les forêts des villages de Servion et des Cullayes ont une surface forestière exploitable 108 ha donnant droit à une coupe moyenne annuelle de 1'225 m³.

Depuis 2014, le garde forestier responsable pour tout le territoire forestier communal est Monsieur Marc Rod.



Coupe et vente de bois

Le traditionnel martelage a eu lieu le jeudi 18 juin 2015.

C'est quelques 650 m³ qui ont été martelés aux lieux dits : Parimbot, Refuge de Mézières, Chemin de la Scie et en Villars.

Le solde des martelages a été exécuté par le garde forestier.

En 2015, nous avons effectué 960 m³ de coupes de bois dont 150 m³ de chablis.

La fourniture de bois par la Commune reste attractive pour les habitants.

Sur appel, par le biais d'un tous ménages, ont été vendus :

- 26 stères de bois long
- 82 ballots de hêtre de 1m
- 8 ballots de résineux de 1m



La Commune propose uniquement du bois en ballots ou du bois long.

Des big-bags peuvent toutefois être commandés directement au Triage forestier situé à Carrouge.

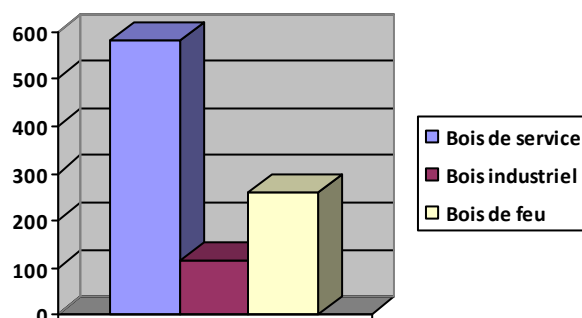
D'importants coups de vent et des attaques de bostryche ont mis à mal presque 150 m³. Les volumes coupés en 2015, soit un total de 960 m³, restent inférieurs à nos capacités. Relevons que ces dernières années, des volumes supérieurs avaient été prélevés.

Une fois encore, des conditions hivernales très difficiles, principalement pluvieuses, ont rendu les coupes de cet automne problématiques tant au niveau du débardage que de l'exploitation. Malgré cela, l'ensemble des coupes a pu se faire et la commune a répondu à toutes les demandes de nos clients habituels.

Les coupes ont été effectuées en régie par quatre entreprises de la région. Cette manière de faire nous a donné entièrement satisfaction.

Descriptif des coupes effectuées en 2015

▪ Bois de service :	584 m ³
▪ Bois industriel :	116 m ³
▪ Bois de feu :	260 m ³
Total	960 m ³



L'essentiel du bois provenant des forêts communales est acheté par La Forestière, coopérative qui s'occupe du négoce du bois. Il n'est pas inutile de rappeler que depuis plusieurs années, nos forêts sont certifiées FSC (*Forest Stewardship Council*). Le FSC s'engage dans le monde entier pour une économie forestière respectueuse de l'environnement, supportable du point de vue social et économique. Les propriétaires dont les forêts sont certifiées reçoivent un franc supplémentaire par mètre cube de bois vendu.

Le bois de feu et le bois de déchiquetage a été vendu à la Société Coopérative Bois-Energie Jorat Broye, dont la commune de Servion fait partie afin d'assurer l'approvisionnement en plaquettes. Leur vente, malgré une année chaude record a augmenté. C'est en effet plus de 10'400 m³ qui ont été commercialisés en 2015 (9200 m³ en 2014).

Soins culturaux

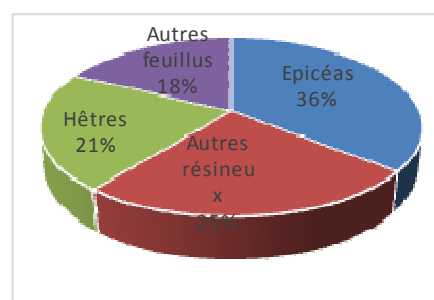
En raison de subventions exceptionnelles, la commune de Servion a fait un effort particulier au niveau des soins culturaux. Ce n'est pas moins de 1'076 ares qui ont été traités durant l'été 2015 par les employés communaux (797 ares en 2014). Si les subventions n'ont pas permis de couvrir l'entier des coûts de ces travaux, elles ont autorisé une exécution de qualité selon les normes actuelles en vigueur.

Plantations

Après la coupe, les surfaces libérées doivent bien entendu être reboisées. Des plantations représentant 98 ares (61 ares en 2015) composées de 1'400 jeunes arbres (650 en 2014) ont été effectuées durant l'année 2015:

Les essences se répartissent de la manière suivante :

- 500 épicéas
- 350 autres résineux
- 300 hêtres
- 250 autres feuillus



Ce travail a été confié au personnel de voirie.

Le marché du bois en général

Si la demande des bois de service Suisse reste correcte, le marché est toujours difficile au niveau des prix, la force du Franc par rapport à l'Euro rend les exportations difficiles et les bois sciés venant de l'Union européenne mettent sous pression les scieurs suisses.

Autorisation d'abattre des arbres

Plusieurs propriétaires ont manifesté leur intention d'abattre des arbres, pour la plupart malades ou devenus trop envahissants, voire dangereux, situés sur leur propriété.

Les arbres de plus de 25 cm de diamètre étant protégés, l'aval du garde forestier a d'abord été requis puis avant l'octroi du permis municipal, pour chaque cas l'annonce d'abattage a été affichée au pilier public durant 20 jours.

Des frênes malades, atteints de la « chalarose » ont également dû être abattus.

3.2 Cours d'eau

Renaturation du Flon de Carrouge

L'étude de cet important projet de renaturation du ruisseau « Le Fon de Carrouge », démarrée en 2012 en collaboration avec le Département cantonal du territoire et de l'environnement a vu son aboutissement en 2015.

Le projet a été mis à l'enquête publique du 2 octobre au 2 novembre 2015. L'unique opposition reçue qui portait essentiellement sur le nom du ruisseau et sur des questions qui ne concernaient pas réellement le projet a été transmise au Canton le 11 novembre 2015 pour suite à donner.

La réalisation de ce chantier est prévue dans le courant de l'été 2016 après que le Conseil communal se sera prononcé sur la mise à disposition du montant nécessaire au financement des travaux. Il s'agira en réalité d'une demande d'avance de fonds car les travaux seront entièrement subsidiés principalement par le Canton et par la Confédération.

3.3 Bâtiments

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Nos bâtiments n'étant plus de première jeunesse, plusieurs appareils ménagers ont dû être réparés et certains remplacés.

A plusieurs reprises, la découverte de tags sur plusieurs bâtiments a contraint la Municipalité à déposer plainte auprès de la gendarmerie vaudoise. Un seul « artiste » a pu être identifié avec certitude. Le coût des nettoyages lui a bien entendu été facturé.

D'importantes infiltrations d'eau ont été constatées dans la partie Nord du bâtiment de « La Retraite », situé au Ch. du Moléson 41 à Servion. Les investigations ont révélé une mauvaise qualité du drainage autour du bâtiment. Les travaux d'assainissement nécessaires ont été effectués dans le courant de l'automne.

Après 14 ans de résidence à Servion, les locataires de la partie Sud de ce même bâtiment ont quitté notre Commune. La Municipalité en a profité pour procéder à des travaux de peinture et de rafraîchissement sur l'entier de ce logement, portes et fenêtres comprises.

Des interventions ont eu lieu dans le bâtiment du Vieux Collège où le chauffage est tombé plusieurs fois en panne. Le contrôle obligatoire des installations électriques (OIBT) a été effectué dans ce bâtiment.

Cette année encore, la salle communale a vu ses locations augmenter. En plus des cours de gymnastique (3 fois par semaine), des séances communales et/ou intercommunales, 67 réservations ont été enregistrées.

Ce site accueillant, bien placé et facile d'accès, disposant d'un vaste parking et d'un grand jardin, est très apprécié et remporte de plus en plus de succès notamment lors d'anniversaires et principalement pour des mariages.



3.4 Terrains

Suite à l'acceptation par le Conseil communal le 30 avril 2012 du préavis no 11/2012, la dernière parcelle autorisée à la vente a été achetée en 2015 par deux familles déjà domiciliées aux Cullayes. Les deux villas ont été construites durant l'année 2015 et ces familles ont pu fêter Noël dans leurs nouvelles maisons.

Avec cette dernière parcelle, les trois autorisées à la vente par le Conseil communal en 2012 l'auront été à des familles de la Commune, plus précisément à des familles des Cullayes.

Lors de la séance du Conseil communal du 28 septembre 2015, la Municipalité a demandé au Conseil communal d'autoriser la vente de 4 parcelles communales dans le quartier des Grandes Ravaires au Cullayes, ce que le Conseil communal a accepté à l'unanimité.

A la fin 2015, la Municipalité a rencontré plusieurs familles intéressées sans qu'aucun engagement ferme n'ait été pris. La vente de ces terrains sera certainement plus aisée avec le retour des beaux jours.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1 Urbanisme - constructions

Arrêts de bus

Actuellement quatre arrêts de bus ont été aménagés à Servion. Le 1^{er} est celui du parc animalier, le second se trouve au bas du Chemin de la Scierie, le 3^{ème} est situé à proximité du Café-Théâtre Barnabé et le 4^{ème} à la croisée de la Poste.

A la fin 2015, la Municipalité a approché CarPostal pour demander un arrêt supplémentaire à la hauteur du Vieux Collège de Servion, là où se situe actuellement l'Administration communale. Les pourparlers ont rencontré un avis favorable de CarPostal. Cet arrêt devrait être opérationnel dès décembre 2016. Il permettra un accès facilité aux différents services communaux pour l'ensemble de la population des deux villages.

Les habitants des Cullayes sont desservis par deux arrêts de bus, l'un situé en face de la salle communale et l'autre dans le quartier de Pra la Tête, entre Les Cullayes et Servion.

4.2 Routes

Plusieurs trous en formation dans le revêtement endommagé par le gel hivernal et les travaux de déneigement ont été rebouchés au printemps 2015.

Les tronçons des chemins communaux situés en zones agricoles et forestières ont été remis en état par le personnel de voirie. Il s'agit de la stabilisation des accotements et de la remise en état des bords de chaussée.

Afin de ne pas encombrer le trafic du Chemin de la Scierie, notamment lors de la saison hivernale, la réalisation du trottoir franchissable accepté par le Conseil communal dans sa séance du 16 juin 2014 (préavis 3/2014)) a été reportée au printemps 2016.

En automne 2015, en partenariat avec le Canton, ont débuté les travaux préparatoires à la réfection du revêtement de la route reliant Servion à Les Cullayes RC 637 (préavis No 03/2015 adopté lors de la séance du 16 mars 2015). Ces travaux comprennent l'élargissement de la route, la stabilisation du bas-côté, le renforcement de la chaussée, la modification des niveaux pour l'évacuation des eaux, la prolongation du trottoir le long des parcelles n° 4005 et n° 2085. La pose du revêtement est prévue pour l'été 2016.

Dès que la nouvelle STEP de Servion-Essertes a été terminée, le chemin d'accès depuis Essertes, fortement endommagé par le passage des camions a été refait. Le coût des travaux s'est réparti sur les deux Communes.

Lors de fortes intempéries, le gravier du parking du SPA Tempête de Calme se déversait sur la chaussée et pénétrait dans les canalisations d'eaux claires de la route. Régulièrement, le personnel de voirie devait intervenir pour nettoyer la route et empêcher les canalisations de se boucher. Afin de remédier à ce problème récurrent, la Municipalité et les propriétaires du SPA ont décidé de faire poser une bordure franchissable le long du parking en partageant le coût à raison de 50/50.

L'ancienne ayant tiré sa référence après plusieurs années de bons et loyaux services, la Municipalité a dû acquérir une nouvelle remorque à pont basculant pour son service de voirie. Elle a également dû remplacer le vieux tracteur Landini par un modèle performant répondant aux besoins du service de la voirie communale notamment du déneigement (préavis no 06/2015 accepté lors de la séance du 28 septembre 2015). Une nouvelle saleuse est venue compléter l'équipement hivernal.

4.3 Parcs et promenades - cimetière

Les travaux d'entretien courants de ces différents espaces ont été réalisés.

L'annonce de désaffectation d'une partie (côté Nord-Ouest) du cimetière des Cullayes a été insérée dans la Feuille des avis officiels du 3 juillet 2015. Les familles concernées ont été avisées par un courrier personnel. Ces travaux qui englobent l'enlèvement des monuments et l'assainissement du terrain en surface ont été devisés à Fr. 7'000.-. Le délai légal (6 mois) a été accordé aux familles pour venir chercher les objets qu'ils souhaitent conserver. Une seule s'est annoncée. Les travaux seront entrepris dans le courant de l'été 2016.

Le projet du skate-park, né de la volonté d'un groupe de jeunes habitant Les Cullayes, a vu son aboutissement en octobre 2014. L'inauguration du site, à laquelle la population et les sponsors ont été conviés, s'est déroulée le vendredi 12 juin 2015 par une belle soirée d'été. Après la partie officielle et une démonstration endiablée, la soirée s'est prolongée sur la place des 2 Tilleuls en partageant le verre de l'amitié et des saucisses grillées.



4.4 Ordures ménagères et déchets

Extension du couvert et de l'aire bétonnée de la déchetterie de Servion

Le projet a été mis à l'enquête publique du 8 avril au 7 mai 2014. Les travaux approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 16 mars 2015 (préavis n° 02/2015) ont débuté en septembre 2015.

Les travaux entrepris facilitent grandement le trafic des véhicules lors des ouvertures tout comme l'entretien et la gestion du site qui, par la même occasion, est devenu nettement plus accueillant. Les containers, destinés à recevoir les sacs taxés, dont l'aire de stockage est plus vaste se trouvent désormais à l'abri des intempéries, ce qui va très certainement permettre de diminuer le coût des transports.

L'aire d'entreposage des déchets compostables a été agrandie et rendue plus facile d'accès.



Les containers et la presse à cartons sont désormais protégés des intempéries.



Rappelons que le nouveau règlement sur les déchets, élaboré en collaboration avec plusieurs communes de la région qui ont choisi d'adhérer au « concept de la taxe au sac », approuvé par le Conseil communal le 2 septembre 2013, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

La plupart des citoyennes et citoyens se conforment volontiers aux directives en triant correctement leurs déchets et en utilisant les sacs taxés conformes qui sont en vente dans la plupart des commerces de la région.

La Municipalité tient à relever le travail réalisé au quotidien par l'équipe de voirie pour la tenue et le contrôle des deux déchetteries et pour le temps consacré à orienter nos citoyens.

Malheureusement, une minorité d'habitants réfractaires profitent de la liberté d'accès (*grâce au badge*) pour jeter n'importe quoi n'importe où.

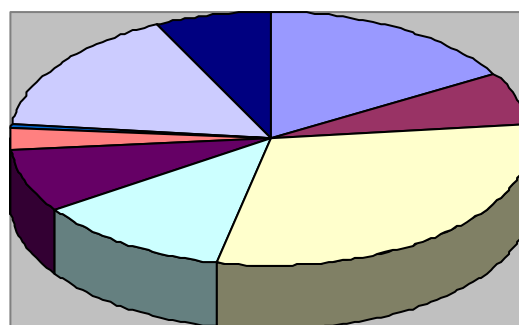
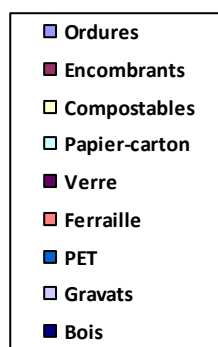
La Municipalité déçue par cette attitude peu civique est partie en chasse contre ces « délinquants de l'environnement ». Des contrôles réguliers ont lieu par des collaborateurs assermentés. Des courriers d'avertissement voire des amendes, sous forme de sentences municipales, ont été envoyés aux citoyens qui ont pu être identifiés, ce qui n'est malheureusement pas le cas à chaque fois.



Exemple de ce que le personnel de voirie trouve régulièrement dans la benne des déchets encombrants.

Comparatif et détail des déchets collectés

Types de déchets	2012 (chiffres en tonnes)	2013 (chiffres en tonnes)	2014 (chiffres en tonnes)	2015 (chiffres en tonnes)
Ordures ménagères	384.88	410.32	194.56	200.49
Objets encombrants	89.64	110.76	100.70	82.81
Déchets compostables	515.90	404.54	646.21	374.30
Papier et carton	136.12	153.53	147.45	148.68
Verre mélangé	35.02	30.18	22.32	31.49
Verre trié	59.03	58.07	41.71	68.18
Ferraille	35.87	32.41	29.74	34.09
PET	2.83	5.88	8.16	8
Gravats	134.75	155.75	203	192.50
Bois	86.71	101.54	104.84	90.34



Population au 31.12.2012 : 1'825 habitants principaux soit 811 kg/habitant

Population au 31.12.2013 : 1'858 habitants principaux soit 787 kg/habitant

Population au 31.12.2014 : 1'893 habitants principaux soit 792 kg/habitant

Population au 31.12 2015 : 1'908 habitants principaux soit 645 kg/habitant

Le traitement des déchets compostables pèse lourd dans le budget du ménage communal

Le coût du traitement des déchets compostables est un point important du poste déchets. En 2015, il a représenté la somme de Fr. 37'772.-.

Rappelons que les déchets compostables de gros diamètre (arbres par ex.) et dépassant un volume de 3 m³ ne sont pas acceptés dans notre déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette.



Les déchets compostables

4.5 STEP – STAP et réseau des canalisations EC-EU

En 2015, des chantiers d'envergure liés à l'épuration

Cette législature aura vu des chantiers d'envergure dans nos deux villages principalement au niveau de l'assainissement.

Nous avons commencé par les importants travaux de mise en séparatif des quartiers des Gollies, des Planches et de la Bruyère aux Cullayes qui ont débuté au printemps 2014 et qui, après une pause hivernale, se sont terminés en juin 2015.

Des contrôles notamment par teintage ont été effectués sur l'ensemble des parcelles privées de ces quartiers et plusieurs mises aux normes ont été exigées des propriétaires.

Puis, ce fut le tour des travaux de liaison du réseau des eaux usées des Cullayes sur celui de Servion qui ont démarré en août 2014 et qui, après la pause hivernale, se sont terminés en automne 2015.

Travaux de la liaison du réseau d'épuration des Cullayes sur celui de Servion



Ensuite, nous avons construit de nouveaux collecteurs dans le quartier de la Chapelle à Servion. Les travaux ont été réalisés en 15 jours, du 16 mars au 30 mars 2015. La mise en séparatif de ce quartier était indispensable et les deux villas récemment construites ont pu se raccorder aux collecteurs fraîchement construits.

Enfin, la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Servion-Essertes, dont les travaux de construction ont démarré en octobre 2014, a eu lieu en septembre 2015. *Monsieur Raphaël Chapuis, anciennement responsable du service de voirie, a suivi les cours nécessaires à la gestion de ce site et a été nommé responsable.*

N'oublions pas la transformation de l'ancienne STEP des Cullayes qui est devenue une station de pompage depuis le 15 novembre 2015.

Relevons que nous n'avons pas eu besoin d'utiliser le dégrilleur acquis en prévision d'un éventuel remplacement à l'ancienne STEP de Les Cullayes (*nécessité d'avoir en stock un dégrilleur de rechange - le nôtre se trouvait dans un état critique*) Il a ainsi pu être revendu à la commune de Baulmes pour le montant de Fr. 52'000.-.

Nouvelle STEP de Servion-ESSERTES



En incluant la réfection de la route cantonale RC 637d (Servion-Les Cullayes) démarrée en automne 2015, la création d'un trottoir franchissable le long du Chemin de la Scierie prévue pour le printemps 2016, la construction d'un collège intercommunal initialement attendue pour l'automne 2015 mais reportée au printemps 2016 en raison de diverses oppositions, les ouvrages cités plus haut représentent les plus importants chantiers de cette législature.

Il nous paraît important de souligner que pour l'année 2015, les investissements liés au seul service épuration s'élèvent à Fr. 2'478'668.84.

Entretien général des collecteurs

Le curage annuel des collecteurs communaux a été entrepris par secteurs principalement sur les tronçons pouvant poser problème. Le passage de caméras a permis de visionner l'intérieur des collecteurs existants et de détecter tout dysfonctionnement éventuel comme par exemple une obturation, une infiltration des eaux claires dans les eaux usées, etc. Le but étant d'obtenir à moyen terme une vision précise et globale de l'état actuel des collecteurs et de pouvoir budgéter et planifier dans le temps les travaux à entreprendre sur le territoire communal.

Le bureau Miaz & Weisser procède actuellement à un contrôle des raccordements des eaux usées et des eaux claires de bâtiments situés dans les deux villages. Le but étant de diminuer l'arrivée importante d'eaux claires à la future station d'épuration de Servion tout comme de mettre en évidence la non-conformité de certains raccordements privés et, le cas échéant, de les faire mettre aux normes par les propriétaires.

Chantiers prévus

Dans l'optique détaillée plus haut et afin que la nouvelle STEP puisse fonctionner d'une manière optimale, une recherche constante, pour ne pas dire une chasse, à la présence d'eaux claires dans les conduites d'eaux usées a amené la Municipalité à se pencher sur les quartiers qui sont déjà équipés en séparatif mais dont le réseau au fil du temps est devenu obsolète, ce qui est le cas pour le quartier du Praz du Perey à Servion.

Au début de 2015, la Municipalité a donc contacté le bureau d'ingénieurs Miaz & Weisser pour lui confier le mandat d'étude chiffrée de la mise en conformité des collecteurs EU/EC du quartier du Praz du Perey.

Une phase compliquée de cette étude a été de trouver un nouveau tracé pour ces nouveaux collecteurs, tout en respectant une pente optimale et la reprise par le plus court chemin des collecteurs privés existants dévolus à chaque propriété. Un passage caméra dans la conduite des eaux claires a été effectué et des contrôles des raccordements privés pour chaque bâtiment ont été réalisés.

Ces contrôles et relevés ont permis d'obtenir un état de la situation actuelle précis ce qui a amené la Municipalité à présenter au Conseil communal le 28 septembre 2015 le préavis no 07/2015 relatif au projet de réfection des canalisations des EC et des EU de ce quartier avec une demande d'octroi d'un crédit extra budgétaire d'un montant de Fr. 930'000.00. Ce préavis a été accepté et les travaux sont prévus pour le printemps 2016.

4.6 Gestion des dossiers d'enquête

Enquêtes – permis de construire – permis d'habiter et d'utiliser

En 2015, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- 21 dossiers de mises à l'enquête
- 17 permis de construire
- 23 autorisations de minime importance (autorisation municipale pour petites constructions)
- 25 visites destinées à l'octroi des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- 4 permis d'habiter provisoires

5. Formation - Jeunesse

5.1 Autorités scolaires

La délégation communale représentée auprès de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) se compose de la manière suivante :

Assemblée des délégués

Délégués de la Municipalité	Délégués du Conseil communal
Cédric Matthey (Syndic)	Jordan Patrice
Monique Ries (Municipale)	Stücki Christian
	Denys Kaba
	Claire Sarbach
Au Comité directeur : Yves Boand	

L'assemblée des délégués s'est réunie à quatre reprises en 2015, soit les 1^{er} avril, 3 juin, 1^{er} juillet, et 2 décembre.

Le Conseil intercommunal est constitué de 56 délégués représentant les 11 communes membres de l'Association.

Chaque Commune est représentée par deux délégués de la Municipalité pour la délégation fixe et de délégués des Conseils généraux ou communaux pour la délégation variable (*un délégué par fraction de 500 habitants soit 4 pour notre Commune*).

Le Comité directeur (CODIR – organe exécutif), s'est réuni à 17 reprises en 2015 afin de traiter les affaires courantes et de suivre l'avancement des différentes commissions. Ces commissions se sont réunies à de nombreuses reprises, hors des séances du CODIR, notamment pour traiter et instruire les sujets qui ont fait l'objet des différents préavis.

Le directeur de l'EPS du Jorat participe régulièrement aux séances du Comité de Direction et il collabore, si nécessaire, dans le cadre des commissions thématiques.

Pour rappel, voici quelques points marquant la vie scolaire :

- Le 1^{er} janvier 2013 : la fusion de l'Association intercommunale des établissements scolaires de Mézières et environs, comprenant les 10 Communes de l'ex AIESM avec les cercles scolaires de Forel et de Savigny en un seul groupement pour donner naissance à l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat sous la dénomination ASIJ avec pour conséquence le rapatriement des élèves du cycle secondaire sur un site unique au collège du Raffort à Mézières et la répartition des élèves du cycle primaire dans les classes des villages et les collèges de Forel et de Savigny.
- L'étude et la mise à l'enquête du projet de construction d'un nouveau collège intercommunal à Servion avec 6 salles de classes, 1 classe ACT/ACM, 1 salle de gymnastique et des locaux prévus pour l'accueil parascolaire (UAPE et externe) et en parallèle l'agrandissement du collège du Raffort à Mézières et l'étude d'un autre collège sur le territoire communal de Carrouge.

L'agrandissement du collège du Raffort a démarré fin 2015 et suit son cours avec la construction de 4 salles de classe, un réfectoire de 180 places et une bibliothèque. Afin de compléter les salles de classe manquantes, des « portes à cabine » ont dû être installés au nombre de 36 modules et de 2 blocs sanitaires pour accueillir les élèves dans 8 classes provisoires ceci pour une durée de location d'environ 2 ans.

Le projet de Servion a été mis à l'enquête publique du 2 au 31 mai 2015. Il a soulevé de nombreuses passions dont 10 oppositions. 4 ont été retirées après discussion avec les opposants, 6 ont été levées par la Municipalité et deux ont fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public à Lausanne). La construction de ce collège, initialement prévue en automne 2015 a donc dû être reportée à une date ultérieure. Nous souhaitons que le premier coup de pioche puisse avoir lieu au printemps 2016.

Au 30 septembre 2015, l'établissement scolaire primaire et secondaire du Jorat (comprenant les établissements de Forel et Savigny) comptait **1'505 élèves** dont 1'080 en cycle primaire niveaux 1 à 8 Harmos et 425 en cycle secondaire 9 à 11 Harmos.



5.2 Répartition des élèves par classes pour notre Commune

Les élèves de la Commune de Servion, au 31 décembre se répartissent de la manière suivante :

Années	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Secondaire VSB	Enseignement privé ou autre
2012	160	36	27	15
2013	165	45	16	10
2014	165	55	6	6
2015	170	61	-	20*

*Dans ce chiffre sont compris six élèves qui bénéficient d'un enseignement spécialisé en dehors du cercle scolaire de l'établissement primaire et secondaire du Jorat.

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2012 : 238

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2013 : 236

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2014 : 232

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2015 : 251

5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens

Le vendredi 4 décembre 2015, les jeunes citoyennes et citoyens de la Commune ont été invités à participer en tant qu'auditeurs au dernier Conseil communal de l'année. Ils ont ainsi pu découvrir le déroulement d'une séance du Législatif communal et, afin de marquer d'une manière concrète leur entrée dans la vie civique active, ils se sont vus offrir un livre ludique sur l'histoire suisse. Une verrée agrémentée de quelques « vaudoiseries » a clôturé la soirée dans la bonne humeur. La Municipalité est restée à disposition pour répondre aux différentes interrogations de nos jeunes.

Il est à relever que sur les 29 jeunes invités personnellement par courrier, 2 seulement ont répondu présents. La Municipalité regrette ce peu d'intérêt manifesté à l'égard de la vie politique et réfléchit à une formule revisitée pour 2016.

La Municipalité soutient régulièrement les actions de la société de Jeunesse de Montpreveyres/Les Cullayes dont les jeunes des deux villages font partie et la Jeunesse collabore ponctuellement, selon ses disponibilités, aux diverses activités organisées au sein de la Commune. Elle a notamment été très active lors de la fête de l'Abbaye qui s'est déroulée aux Cullayes durant une semaine en été 2015.

5.4 Cultes et paroisses



Notre commune dépend :

- Pour **l'église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières. Le Pasteur est Monsieur Nicolas Merminod.
- Pour **l'église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville. Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches. Les prêtres sont les abbés Lukasz Babiarz, Joseph Hiên et Gilles Bobe.

Dans notre Commune, les différentes religions de nos habitants se présentent de la manière suivante :

Type de religion	Nombre de personnes
Catholiques romains	713
Protestants	762
Sans confession	313
Autres	120

6. Police

6.1 Sécurité publique – sécurité routière

Après avoir eu recours durant de nombreuses années à la location d'un Info-Radar mis à disposition par le TCS, la Municipalité a décidé d'acquérir plusieurs radars pédagogiques (Smile) afin de sensibiliser les usagers, de manière sympathique, à adapter leur vitesse principalement dans les endroits les plus sensibles. Ces radars sont également en mesure de relever les vitesses.

Sur demande de la Municipalité, la gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles ponctuels tant aux Cullayes qu'à Servion. Les excès les plus importants ont été relevés aux Cullayes, principalement à la sortie du village en direction de Servion.



En 2013, la Commune est entrée dans le concept appelé « Police Population », une séance d'information avait eu lieu au début 2013 et la Municipalité a jugé utile d'informer les nouveaux habitants et de rafraîchir la mémoire de ses citoyens en organisant une nouvelle rencontre à la salle communale le 17 février 2015. Une trentaine de personnes ont répondu présentes.

Tous les habitants qui le souhaitent peuvent recevoir par courriel un avis mensuel intitulé : Info-Délits. Il informe des infractions commises sur le territoire communal et donne un certain nombre de conseils avisés, dont voici un exemple représentatif :

« Les cambriolages avec effractions ont connu un net fléchissement en 2015, 12 violations de domicile lors de vol contre 26 en 2014 moins 53,8% ce qui est positif même si ces derniers sont toujours d'actualité ».

« La gendarmerie rappelle quelques astuces afin de décourager les cambrioleurs en faisant croire à une présence, en laissant par exemple une, voire plusieurs lampes allumées, une radio etc. ».

Quelques exemples utiles de prudence diffusés par la gendarmerie :



6.2 Service de la population

Contrôle des habitants - Police des étrangers

2015 aura été une année de chamboulement pour notre service de la population qui, avec l'entrée en vigueur de l'ATI, a opéré en tant que « Commune pilote » et a collaboré activement au développement d'un logiciel performant répondant aux nouvelles exigences de l'ACI.

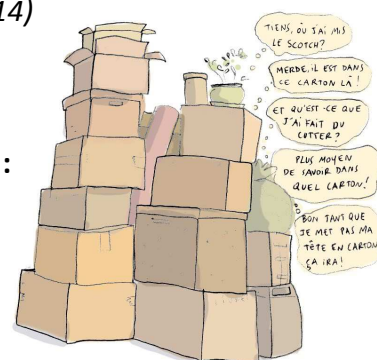
Désormais, lors de l'inscription d'habitants provenant d'une autre commune suisse, les données de chacune et de chacun peuvent être vérifiées sur un fichier central et chaque mutation (*arrivée, départ, naissance, décès, changement d'état civil et de nom, etc.*) est immédiatement communiquée à l'ACI par un simple clic de souris quelques minutes à peine après son enregistrement. Cette manière de faire est un gain de temps certain et évite de nombreuses erreurs de saisie.

En 2015, le service communal de la population a enregistré :

- **182 arrivées** dont 18 naissances (*221 en 2014*)
- **176 départs** dont 17 décès (*214 en 2014*)

A ces chiffres s'ajoutent 78 mutations diverses telles que :

- changements d'adresses dans la Commune
- mariages
- séparations ou divorces
- changements de noms
- modifications des origines notamment suite aux naturalisations
- etc.



Documents d'identité suisses

Le service communal de la population a établi **81 cartes d'identité** (95 en 2014).

Les passeports, désormais biométriques, se commandent directement au Centre de biométrie à Lausanne situé dans le quartier du Flon.

De nombreux citoyens profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales se prennent directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût du photographe.

Un lien pour passer la commande figure sur le site communal www.servion.ch.



Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

En 2015, **108 livrets de séjour** (171 en 2014) ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (noms, etc.).

Les cartes de séjour, réservées pour l'instant uniquement aux étrangers provenant d'Etats tiers (hors Europe) sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne mais les formalités d'inscription sont gérées par le service communal de la population.

Etat de la population résidente au 31 décembre *(chiffres de « statistique Vaud »)*

Descriptif	2012	2013	2014	2015
Nombre d'habitants	1'843	1'877	1'919	1'936
Résidents principaux	1'825	1'858	1'893	1'908
Résidents secondaires (en majorité à l'EMS)	18	19	26	28
Suisses en résidence principale	1'537	1'552	1'549	1'577
Etrangers en résidence principale	288	306	344	331
Flux migratoire	24%	21%	23%	19%

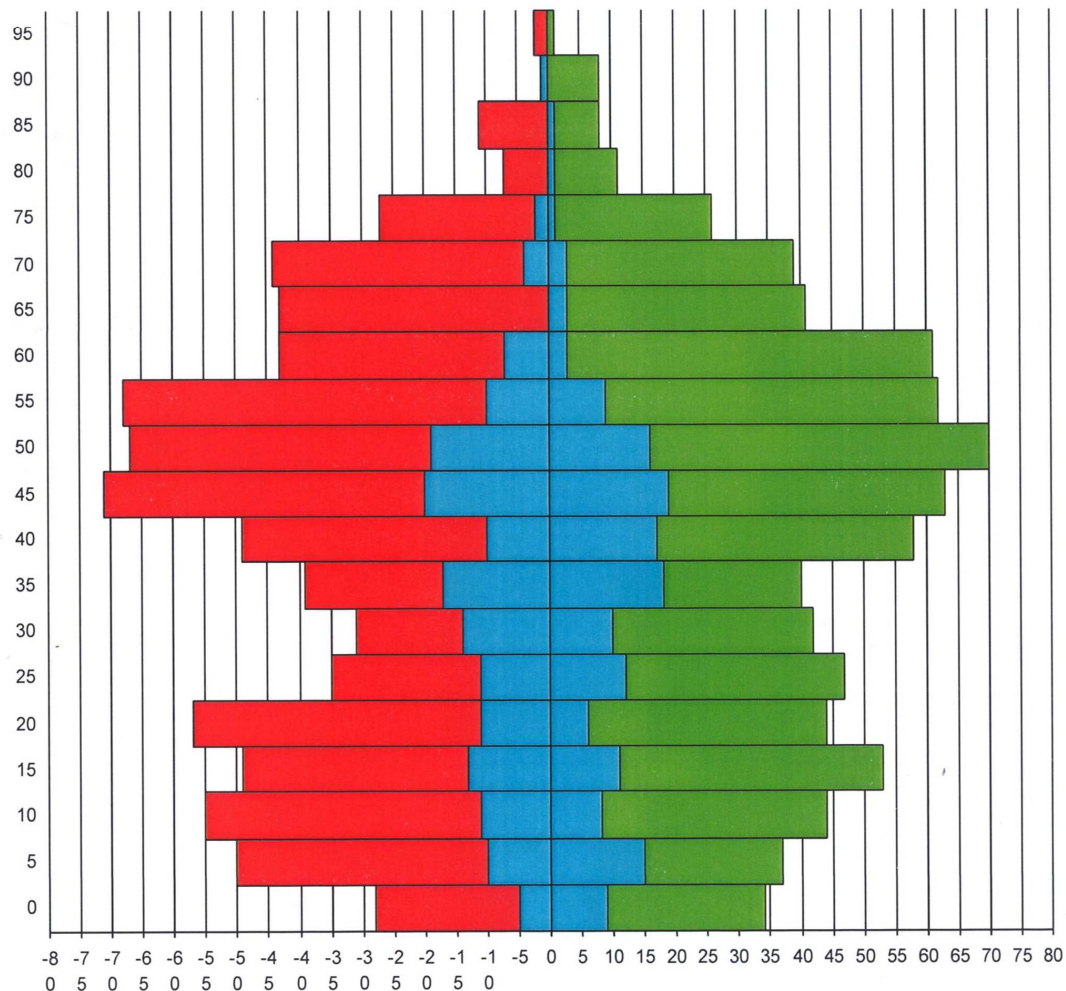
Ces chiffres émanent de Statistique Vaud. Ils sont transmis à chaque commune au début du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations SYMIC.

Par population résidente permanente on entend les suisses inscrits en résidence principale et la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an.

En raison du retard récurrent dans le traitement des demandes de permis de séjour, ces chiffres peuvent parfois différer de ceux des registres communaux.

Pyramide des âges

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
 ■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



Réception des nouveaux habitants

Chaque année, les nouveaux habitants sont reçus par la Municipalité à la salle communale pour une petite réception d'accueil où sont présentés : la Commune, les autorités communales, le personnel administratif et les sociétés locales.

A l'issue, un apéritif dinatoire est offert lors duquel les nouveaux habitants peuvent faire plus ample connaissance et se renseigner auprès des autorités sur les points qui les intéressent.

En 2015, cette rencontre a eu lieu le 5 mars. 109 nouveaux habitants ont été conviés par courrier personnel, seuls 43 adultes et 7 enfants ont répondu à l'invitation.

6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)

L'organisation mise en place après la fusion (au 1^{er} janvier 2014 comprenant 12 communes) fonctionne à satisfaction de tous. Il n'existe plus de « haut » et de « bas », ni de Mézières et d'Oron, mais bien d'une seule équipe soudée poursuivant un seul but : **l'efficacité**. L'année 2015 a été une année de consolidation.

La structure d'alarme compte 6 détachements répartis sur 4 sites opérationnels :

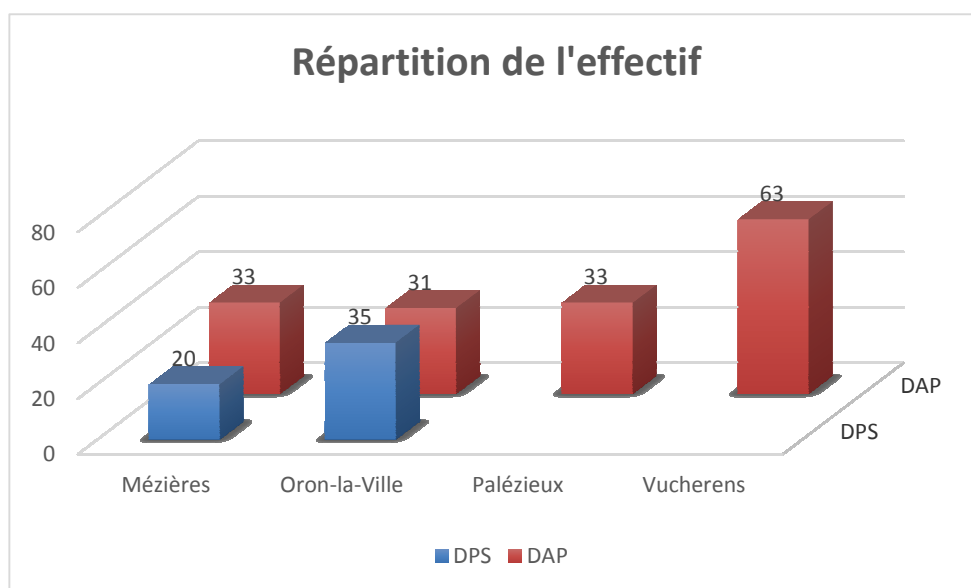
- Mézières avec 1 DPS et 1 DAP
- Oron-la-Ville avec 1 DPS et 1 DAP
- Palézieux avec 1 DAP
- Vucherens avec 1 DAP



DPS : Détachement de Premiers Secours

DAP : Détachement d'Appui

Au 1^{er} janvier 2015, 215 sapeurs étaient incorporés dans le SDIS Oron-Jorat, selon la répartition suivante :



43 personnes ont démissionné durant l'année 2015, portant l'effectif actuel à 172 pompiers.

Notre SDIS a vécu une année 2015 remplie d'événements et d'interventions.

Au chapitre des événements, l'année a débuté avec le Comptoir régional d'Oron, où le SDIS a pu présenter les activités des sapeurs-pompiers de milice et ainsi promouvoir le service du feu.

S'en sont suivis l'organisation de la 108^{ème} Assemblée des délégués et le concours Cantonal de la FVSP, lors de laquelle la météo est venue jouer les troubles fêtes puisque 35 inondations ont frappé notre région.

2015 a comptabilisé 101 interventions représentant 2'976.5 « heures hommes ».

La durée moyenne d'une intervention est de 2h 58min. Celles induites par des éléments naturels sont en augmentation alors que les incendies ont fort heureusement diminué.

La participation de nos sapeurs pompiers aux nombreux exercices et cours de formation régionales et cantonales permettent de maintenir un bon niveau de connaissance.

Au printemps 2015 a eu lieu la remise des clés d'un nouveau véhicule destiné aux chefs d'intervention, financé par les Communes membres du SDIS.

En 2015, les comptes du SDIS Oron-Jorat se sont bouclés avec un bénéfice de Fr. 100'249.72.- ce qui a permis d'alimenter le fonds de réserve par un montant de Fr. 48'669.72. Le solde sera rétrocédé aux Communes membres à raison de Fr. 4.- par habitant.

Le Commandant Marc Platel ainsi que le Comité de direction sont très satisfaits de l'exercice 2015.

Contrôle et entretien des bornes hydrantes

Cette responsabilité incombe à la Commune qui confie ce travail au personnel de voirie. Chaque printemps, un contrôle est effectué sur toutes les bornes hydrantes, on en recense actuellement 78 sur l'ensemble du territoire communal. Celles qui ne répondraient pas aux normes ou qui auraient besoin d'une révision sont confiées à une entreprise spécialisée. L'ECA subventionne partiellement la réfection de nos bornes hydrantes.

6.4 Protection civile (ORPCi)

En 2015, l'état-major ainsi que les 165 astreints de la protection civile de la région d'Oron ont été mis activement à contribution pour notre population. C'est en effet, près de 1'000 jours de service qui ont été nécessaires afin d'assurer les cours et les nombreux imprévus, ce qui représente une activité de près de 30% de plus qu'habituellement.

Pour la première fois, un rapport de la PCi a eu lieu à la fin décembre 2015 à Palézieux en présence de 70 invités, de représentants des Communes, de Syndics et de Municipaux, du Commandant du SDIS et de la Police. A cette occasion, le Commandant P. Favre ayant terminé son cursus de formation à Schwartzembourg (1^{ère} place romande) a reçu le grade de Major remis par le Colonel L.-H. Delarageaz.

En bref en 2015, ont eu lieu :

✓ *Différents cours :*

Contrôle des abris, essai fédéral des alarmes, recensement des biens de valeur du Château d'Oron, sauvegarde de la faune et la flore, appui lors de la manifestation de la marche Romande du Général Guisan (plus de 1'000 participants), gestion de la logistique, gestion d'un poste de commandement, gestion d'une cuisine de campagne, accompagnement de la marche du Cœur des Jambes (*en faveur des enfants atteints du cancer*), appui sécurité pour la fête cantonale des sapeurs-pompiers FVSP, construction d'une passerelle aux Grottes du Pendens à Mézières, entretien de sentiers pédestres, formation pol-route, etc.

✓ *Plusieurs Interventions et de nombreux travaux non usuels* lors desquels le groupe FIR (*personnel engageable sur alarme*) a été appelé.

Nous pouvons notamment recenser :

- Une inondation en mars à Oron-le-Châtel.
- En mai des inondations multiples dans toute la région avec plus de 500 sacs de sable distribués et mis en place pour réduire les dégâts.
- Dans de nombreuses communes (pas pour Servion), l'opération « plan canicule » par le contact et des visites chez des personnes âgées à risque.
- L'accompagnement des forces de l'ordre lors de la visite de Monsieur John Kerry, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, à Lausanne en mars.
- Le ravitaillement, avec de l'eau du lac, des vignes de Lavaux ceci afin d'éviter que les jeunes plants ne soient détruits par la sécheresse.

On relève une intense collaboration avec le corps de Police et celui du SDIS Oron-Jorat, tous complémentaires.

7. Affaires sociales

7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est lausannois-Oron- Lavaux (RAS)

L'Assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises pour examiner les comptes et le budget de la RAS.

Les coûts et l'augmentation de la facture sociale, en augmentation constante, sont un sujet de préoccupation permanent de la RAS. Un service d'enquête a été mis sur pied afin d'éviter que des personnes abusent des prestations.

Quelques mots sur le fonctionnement du Centre social régional (CSR)

Le budget 2015 prévoyait un excédent de charges de Fr. 99'570.- qui aurait dû être couvert par un prélèvement sur les fonds de réserve. Au final les comptes se bouclent avec un excédent de recette de Fr. 197'278.25. Une participation supplémentaire des communes n'a donc fort heureusement pas été nécessaire.

En 2015, le CSR a vu ses dossiers à traiter augmenter, on en recense 757 contre 714 en 2014.

Et sur celui de l'Agence d'assurances sociales (ASS)

Le fonctionnement des agences met à charge de notre Commune un montant net de Fr. 12.30 par habitant contre Fr. 13.25 en 2014. Ce montant reste dans la moyenne inférieure des coûts à charge des différentes régions du canton. Pour rappel, le budget 2015 prévoyait un montant de Fr 15.15 par habitant.

Les comptes 2015 se bouclent avec un montant excédentaire de Fr. 156'614.- qui se verra rétrocédé aux communes dès l'adoption des comptes par le Conseil intercommunal.

Plan canicule 2015

L'été 2015 a été très chaud. Comme chaque année, depuis 2003, le Service cantonale de la santé publique, par le biais des Préfectures des Districts, a mis en place le « plan canicule ». En 2015, il a été activé à trois reprises.

Le travail de base de la Commune consiste à :

- Adresser un courrier personnel de recommandation indiquant notamment les numéros d'urgence à tous les Seniors de 70 ans
- A identifier et à recenser les personnes à risque, principalement celles vivant seules, âgées de plus de 75 ans qui ne bénéficient d'aucun suivi d'un service médical ou social, comme par ex. le CMS ou les repas à domicile.

Un contact est ensuite pris avec ces personnes par téléphone ou lors d'une première visite afin qu'elles puissent confirmer leur intention de recevoir un soutien en cas de canicule avérée. Elles reçoivent toutes les recommandations utiles afin qu'elles puissent s'organiser et prendre les précautions nécessaires (*rester au frais, boire suffisamment, manger léger, ne pas sortir en journée, porter des vêtements légers, penser à se rafraîchir régulièrement, etc.*). Un fascicule leur est remis, les numéros de téléphone du 144, de leur médecin traitant et de leur visiteur sont affichés bien visiblement à proximité de leur téléphone ceci dans l'éventualité où un problème devait surgir.

En 2015, nos visiteurs ont eu fort à faire. Trois niveaux « crise » ont été lancés par la Préfecture lors desquels nos deux « visiteuses », Madame Ruth Fasel des Cullayes et notre Secrétaire communale, Madame Claudine Burri-Monney, ont eu un contact journalier (visite et/ou téléphone) avec huit personnes considérées comme étant à risque. Ces visites ont impliqué, selon les situations, l'achat d'aliments de base, de boissons, de médicaments, le transport des poubelles à la déchetterie mais aussi un moment d'écoute et de réconfort partagé avec des aînés souvent seuls et inquiets face à des températures difficiles à gérer.

Pour les visiteurs, cette tâche bien qu'enrichissante est contraignante et demande une très grande disponibilité. Ils sont appelés à intervenir par de fortes chaleurs au cœur de l'été, en semaine comme le samedi et le dimanche. La Municipalité en profite pour les remercier de tout cœur pour leur disponibilité et leur engagement.

7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APERO)



Structures d'accueil

Le 31 décembre 2015, l'APERO comptait les structures d'accueil suivantes:

Lieux d'accueil	Noms et types des structures	Nbre de places
Accueil pré scolaire		
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)	44
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)	22
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie)	22
Savigny	Cabolle (Garderie nurserie)	44
Accueil parascolaire		
Forel	La Croc (UAPE)	36
Mézières et Servion	Meli-Melo (UAPE)	84
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)	68
Savigny	Les Potirons (UAPE)	48

L'Assemblée des délégués de L'APERO s'est réunie à deux reprises en 2015. Le Comité directeur quant à lui s'est réuni à 7 reprises dans les bureaux de Servion pour traiter des affaires courantes.

A cela s'ajoutent de nombreuses séances des diverses commissions et les visites dans les différentes unités.

Pour 2015, le coût de fonctionnement du réseau a atteint Fr. 77.- par habitant.

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent trois appartements situés dans le bâtiment du Chemin du Centre 6 à Servion (*bâtiment où se trouve la Poste*). La salle située dans les combles de ce même bâtiment permet d'accueillir les enfants pour les repas de midi, dans le cadre de l'UAPE.

Accueil en milieu familial

A cela s'ajoute le réseau des accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes communes affiliées au réseau APERO.

Dès la fin du chantier de l'extension du collège du Raffort, le réseau comportera une nouvelle structure UAPE dans la commune de Mézières.

Accueil en structures privées

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 ans à 5 ans du lundi au vendredi.

8. Services industriels



8.1 Service des eaux

Depuis juillet 2012 (suite à l'accord du Conseil communal du 25 juin 2012), la gestion du réseau d'eau de l'ensemble du territoire de la Commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (SFE).

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis régulièrement à la Municipalité qui les tient à disposition de ses citoyennes et citoyens, sur demande.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

8.2 Télé-réseau communal



Le télé-réseau alimentant le village de Servion (*pas celui du village des Cullayes*) est, depuis le 1^{er} janvier 2013, géré à satisfaction de ses abonnés par les services industriels de la ville de Lausanne en l'occurrence par Citycable.

Ce service performant offre une excellente qualité d'images et un débit Internet de haut niveau à un prix tout à fait compétitif. Citycable développe régulièrement son produit afin d'être le plus concurrentiel possible.

Swisscom offre depuis plusieurs années un raccordement Internet haut débit aussi bien à Servion qu'aux Cullayes permettant de bénéficier également de la télévision. Victime de son succès, l'armoire installée aux Cullayes en 2008 est malheureusement arrivée à saturation et au 31 décembre 2015 plus aucun nouvel abonnement n'était possible.

Informée en juin 2015, la Municipalité a engagé des pourparlers avec la Direction de Swisscom pour trouver une solution rapidement. Au 31 décembre 2015, ces négociations n'avaient malheureusement pas encore abouti car Swisscom, dans l'optique de la future technologie qui s'annonce, la 4K, ne souhaite pas investir dans des installations qui bientôt seront obsolètes.

Un projet de raccordement du village des Cullayes à Citycable a alors été envisagé et une évaluation de faisabilité chiffrée est actuellement en cours d'élaboration.

8.3 Eclairage public

L'entretien général des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués régulièrement tout au long de l'année de manière groupée afin d'éviter des frais liés à la location d'une nacelle.

Sur demande de bordiers, l'intensité de l'éclairage public (LED) bordant le Chemin du Channey à Servion a été diminué.

Relevons que la Municipalité, soucieuse de l'environnement, étudie toutes les possibilités d'amélioration et d'économie possibles dans ce domaine.

8.4 Service du gaz

Notre commune est desservie à satisfaction par la société Cosvegaz qui, sur demande des propriétaires intéressés, établit volontiers gratuitement un devis de raccordement de leurs maisons.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis N° 03/2016 de la Municipalité du 6 mai 2016 ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'approuver les comptes 2015 et d'en donner décharge à la Municipalité,**
- **d'approuver la gestion relative à l'exercice 2015 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité le 23 mai 2016.

Municipal responsable : Monsieur Cédric Matthey, Syndic.